



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Patrimoine mondial 14 EXT.COM

WHC/20/14EXT.COM/5

Paris, 2 novembre 2020

Original: anglais

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE**

**CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU
PATRIMOINE MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL**

COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL

**Quatorzième session extraordinaire
Réunion en ligne
2 novembre 2020
12h00-15h00**

**Décisions adoptées par le Comité du patrimoine mondial
lors de sa 14^e session extraordinaire (UNESCO, 2020).**

1. Ouverture de la session par le Président du Comité du patrimoine mondial

Pas de décision requise.

2. Adoption de l'ordre du jour

Décision : 14 EXT.COM 2

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné le document WHC/20/14EXT.COM/2,
2. Adopte l'ordre du jour figurant dans le document susmentionné.

3. Suspension de l'Article 2.1 du Règlement intérieur du Comité du patrimoine mondial

Décision : 14 EXT.COM 3

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Décide de suspendre l'article 2.1 de son Règlement intérieur.

4. Dates de la 44^e session du Comité du patrimoine mondial

Décision : 14 EXT.COM 4

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné le document WHC/20/14.EXT.COM/4,
2. Rappelant les circonstances exceptionnelles et extrêmes qui ont prévalu en 2020 du fait de la pandémie mondiale de COVID-19,
3. Rappelant également la décision **44.COM/BUR.1.3** par laquelle le Bureau de la 44^e session du Comité du patrimoine mondial, prenant en compte la situation sanitaire qui prévaut dans le monde, y compris les restrictions sur les déplacements, a considéré que les conditions pour tenir une session du Comité du patrimoine mondial en 2020 n'étaient pas réunies,
4. Décide de tenir une 44^e session élargie en juin/juillet 2021 à Fuzhou (Chine) ;
5. Décide également que tous les points et sous-points dont l'examen était prévu en 2020 et 2021 par ses décisions précédentes seront examinés lors de sa 44^e session élargie en 2021 ;
6. Demande aux Organisations consultatives de proposer une extension exceptionnelle des délais en accord avec les *Orientations* et sans créer de précédent pour l'achèvement des missions d'évaluation en cours pour les propositions d'inscription présentées pour examen par le Comité du patrimoine mondial en 2021, afin de permettre que le plus grand nombre de dossiers, sur la base géographique la plus large possible, soient examinés lors de sa 44^e session élargie ;
7. Décide en outre que les propositions d'inscription présentées pour examen par le Comité du patrimoine mondial en 2021 qui n'auraient pas pu être examinées lors de sa

44^e session élargie le soient lors de sa 45^e session, sans préjudice des propositions d'inscription présentées pour examen par le Comité du patrimoine mondial en 2022, conformément au calendrier prévu au paragraphe 168 des *Orientations* devant guider la mise en œuvre de la *Convention du patrimoine mondial* ;

8. Rappelant en outre la décision **43 COM 17** par laquelle il a adopté l'ordre du jour provisoire de sa 44^e session qui aurait dû se tenir en 2020, adopte l'ordre du jour provisoire amendé suivant pour sa 44^e session élargie qui se tiendra en 2021 [*amendements en caractères gras*] :

Ordre du jour provisoire de la 44^e session élargie en 2021 :

Séance d'ouverture

1. Séance d'ouverture
2. Admission des Observateurs
3. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier
- 3A. Adoption de l'ordre du jour
- 3B. Adoption du calendrier

Rapports

4. Rapport du Rapporteur de la 43^e session du Comité du patrimoine mondial (Bakou, 2019)
- 5A. Rapport du Centre du patrimoine mondial sur ses activités et sur la mise en œuvre des décisions du Comité du patrimoine mondial
- 5B. Rapport des Organisations consultatives
- 5C. Priorité Afrique, développement durable et patrimoine mondial
- 5D. La Convention du patrimoine mondial et le développement durable**
6. Suivi de la Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités et Rapport d'avancement sur les centres de catégorie 2 associés au patrimoine mondial

Examen de l'état de conservation

7. Etat de conservation des biens du patrimoine mondial
- 7A. État de conservation des biens du patrimoine mondial inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril
- 7B. État de conservation des biens du patrimoine mondial inscrits sur la Liste du patrimoine mondial
- 7C. Projet de Document d'orientation mis à jour sur les impacts du changement climatique sur le patrimoine mondial

Etablissement de la Liste du patrimoine mondial et de la Liste du patrimoine mondial en péril

8. Processus de propositions d'inscription
- 8A. Listes indicatives des États parties soumises
- 8B. Propositions d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial
- 8C. Mise à jour de la Liste du patrimoine mondial et de la Liste du patrimoine mondial en péril
- 8D. Clarifications des limites et des superficies des biens par les États parties
- 8E. Examen et adoption des déclarations rétrospectives de valeur universelle exceptionnelle

Stratégie globale pour une Liste du patrimoine mondial représentative, équilibrée et crédible

9A. Processus en amont

Rapports périodiques

10A. Rapport sur les résultats du troisième cycle de l'exercice du Rapport périodique pour les Etats Arabes

10B. Rapport sur les résultats du troisième cycle de l'exercice du Rapport périodique pour l'Afrique

10C. Rapport d'avancement sur la mise en œuvre des Plans d'action du 2nd cycle de Rapport périodique pour les autres régions

10D. Rapport d'avancement du troisième cycle pour les autres régions

Méthodes et outils de travail

11. Suivi des recommandations des évaluations et audits sur les méthodes de travail et résultats du Groupe de travail ad-hoc

12. Révision des Orientations

Questions financières et administratives

13. Assistance internationale

14. Présentation des comptes finaux du Fonds du patrimoine mondial pour 2018-2019, mise en œuvre du Fonds du patrimoine mondial au titre de l'exercice biennal 2020-2021, **proposition budgétaire du Fonds du patrimoine mondial pour l'exercice biennal 2022-2023** et suivi de la Décision 43 COM 14

15. Questions diverses

Clôture de la session

16. Élection du Président, des Vice-présidents et du Rapporteur de la 45^e session du Comité du patrimoine mondial

17. Ordre du jour provisoire de la 45^e session du Comité du patrimoine mondial

18. Adoption des décisions

19. Séance de clôture

9. Prend note de l'invitation de la Fédération de Russie d'accueillir la session du Comité du patrimoine mondial en 2022.